

- 1/ affirmer l'orientation artistique de l'association
- 2/ Rappel du Projet pédagogique et du règlement intérieur
- 3/ Fonctionnement de l'asso, évolution de l'équipe
- 4/ Structuration de l'asso  
appel à l'investissement bénévole pour son fonctionnement  
par ex : création de commission de travail  
réunion de rentrée, forum des asso PO le 13 septembre 2020  
Exposition ..
- 5/ Mise en place d'un logiciel métier ASSOCONNECT.COM  
pour l'administration de l'asso, la communication , la gestion  
travail collaboratif
- 6/ actuellement arret des cours proposés aux enfants  
reflexion sur l'intervention en prestataire extérieur
- 7/ nouveau site internet pour diffuser nos actions
- 8/ Montant de la cotisation 2020/2021
- 9/ assurances  
APAC / ligue enseignement pour le bureau et le adherents  
etude des assurance du local et des mutuelles
- 10/ creation du mail [ateliercelavie.inscription2020@gmail.com](mailto:ateliercelavie.inscription2020@gmail.com)
- 11/ Travaux d'accessibilité des toillelles  
plus rampe amovible  
devis en cours avec le Cabinet archi BL ATELIER
- 12/ ESSENCE / EAU toxicité du cours de peinture  
Nouveau planning

L'Assemblée Générale débute à 18h15 du vendredi 10 juillet 2020.

Cette AG fait suite à celle tenu le 9 novembre 2019, qu'elle complète avec le bilan de l'année 2020 et les comptes financiers à jour au mois de juin 2020.

Le bureau est composé de Sandrine Courtaud (présidente), Annette Conchin (trésorière) et Maëva Montagnac (secrétaire).

16 adhérents, à jour dans leur cotisations, sont présents, ainsi que l'équipe pédagogique.

24 personnes sont représentées par des adhérents présents .

Les bordereaux des adhérents présents et représentés ont été transmis au bureau de l'association, et les adhérents présents ont émargés la fiche de présence.

Question d'Isabelle : Quelle est la limite du nombre de pouvoir par adhérent présent lors de l'AG ?

Réponse (après séance) : Aucune disposition légale ne limite le nombre de procurations que peut détenir une même personne. Mais les statuts ou le règlement intérieur de l'association peuvent prévoir une limite de procurations qui, si elle n'est pas respecté, peut rendre annulable le vote et la décision prise. Pour éviter toute contestation ultérieure des décisions adoptées, il est recommandé d'inscrire sur la feuille de présence le nombre de procurations dont chaque participant dispose, ce qui a été fait préalablement à la tenu de la séance.

L'orientation artistique de l'atelier est rappelée à l'oral, avec l'appui de diapositives présentées sur un écran blanc. Deux copies papiers des diapositives sont à disposition des adhérents présents pour lecture.

Question de Fiorita : Les adhérents peuvent-il obtenir une copie des diapositives ?

Réponse (donnée en séance) : Les diapositives seront envoyées par email aux adhérents.

Le rapport moral 2019/2020 de l'association est présenté :

- l'atelier compte 136 élèves, dont 123 adhérents de l'association à jour dans leur cotisation. Les enfants ne paient pas de cotisation.

- les statuts de l'association sont rappelés, notamment son but, ses moyens d'action, ses valeurs. Deux copies papiers des statuts sont à disposition des adhérents présents pour lecture.

- les moments clés de la saison 2019/2020 sont présentés :

\* Sport'Ouvertes le 8 septembre 2019, qui a permis de communiquer autour de l'atelier, avec une inscription le jour même ;

\* le Noël de l'atelier le 14 décembre 2019 ;

\* un voyage à Paris en bus en janvier 2020, permettant de visiter trois expositions ;

\* un stage de Street Art.

- la saison 2019/2020 a été interrompue entre le 15 mars et le 18 mai 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19.

L'exposition de fin d'année des adhérents, une exposition des travaux de Nico et les stages de fin d'année n'ont pas pu être réalisés pour cette raison.

- les bénévoles sont présentés : les modèles, ainsi que Delphine, l'intervenante du stage de Street Art.

- la présidente est remerciée pour son investissement, particulièrement à l'issu de la période de confinement, avec la mise en place d'une organisation qui a permis le retour des adhérents à l'atelier dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

L'association participera aux Sport'Ouvertes le 13 septembre 2020.

Une participation des adhérents à l'animation des portes ouvertes est demandée.

Plus généralement, le bureau et l'équipe pédagogique ont rappelé l'importance de l'investissement des adhérents dans le fonctionnement de l'association et de l'atelier. Des

commissions seront créées par thème (voyage, stage / master class, organisation d'évènement festifs), et animés par des membres de l'association volontaires.

L'évolution de l'équipe pédagogique est présentée :

- départ d'Enzo après le déconfinement, a la fin de son CDD
- départ de Nico fin juillet, par rupture conventionnelle de son CDI
- l'ensemble des cours sera repris par Laure, à partir de septembre 2020

Cette évolution de l'équipe impose une réorganisation du planning :

- les cours "enfants" sont suspendus : une réflexion sur ce sujet est menée par l'équipe pédagogique et les membres du bureau.
- le nombre de cours (dessin+peinture) passe à 9 cours par semaine, soit 25 h présentiels par semaine pour l'équipe pédagogique.
- les événements (voyages) seront limités afin d'assurer les cours et l'exposition de fin d'année dans de bonnes conditions.

Le montant des adhésions aux cours n'évoluera pas entre les saisons 2019/2020 et 2020/2021. La cotisation à l'association reste de 20€

Le rapport financier 2019/2020 de l'association est présenté :

- un bilan comptable a été réalisé depuis la création de l'association jusqu'au mois de juin 2020.
- sont présentés aux adhérents présents le bilan à août 2019, et celui entre septembre 2019 et juin 2020.

A partir de septembre La gestion de l'association sera aidée par un logiciel en ligne ([assoconnect.com](http://assoconnect.com)). Ce logiciel abritera notamment le nouveau site de l'atelier. Une communication spécifique sera réalisée auprès des adhérents sur ce sujet.

Le bureau annonce le départ de Sandrine Courtaud du poste de présidente, et de Maëva Montagnac du poste de secrétaire . Les membres de l'association ont été sollicités pour candidater au bureau. Aucune proposition n'a été transmise. Après le vote du renouvellement du bureau, Hannah Bensoussan et Loïc Leux sont élus, à l'unanimité des voix des adhérents présents, aux postes respectifs de présidentes et de secrétaire, pour une durée de trois ans.

A l'issue du vote, les adhérents ont échangés à propos de la toxicité des diluants de peinture. Plusieurs solutions ont été proposées :- équiper l'atelier d'un extracteur d'air : solution coûteuse dont l'efficacité n'est pas démontrée dans des locaux de grands volumes,- réduire sa consommation d'essence :\* par l'utilisation de supports moins "absorbant" : du papier toilé type Figueras sera mis à disposition des peintres pour achat; \* par l'application d'un gesso sur le papier avant de peindre; - dédier un créneau à la peinture sans essence : déjà essayé et abandonné compte tenu de la difficulté à satisfaire les contraintes de planning des adhérents. Un vote des peintres sera organisé sur au moins un cours de peinture.- utiliser une peinture diluée à l'aide d'un solvant non toxique (eau, huile). Un stock de peinture à l'eau sera mis à disposition des peintres pour essai. Le bureau se renseignera sur les peintures alternatives (encaustiques, tempera, etc.)

Les adhérents et l'équipe pédagogique ont partagé un moment convivial autour d'un repas.